



PARTICULARITE :

La « *Nouvelle Entente* » est, depuis plusieurs saisons, le fruit d'une fusion réussie de « *L'Etoile des Six* » et du groupement *Ere-Esplechin-Froidmont*.

Quatre sociétés la composent à ce jour, celles de Guignies et de Taintignies provenant de la funeste « *Etoile des Six* » et celles d'Esplechin et de Froidmont relevant du défunt groupement *Ere-Esplechin-Foidmont*.

LES COMMUNES (celles notifiées en gras ou représentées dans une couleur plus prononcée recensent une société de l'entente) :

- **du pourtour (17)** : Blandain, Marquain, Orcq, **Froidmont**, Willemeau, Ere, Chercq, Saint-Maur, Hollain, Bléharies, Rongy, Howardries, La Glanerie, Rumes, **Esplechin**, Lamain, Hertain ;
- **de l'intérieur (5)** : **Guignies**, Jollain-Merlin, Lesdain, **Taintignies**, Wez-Velvain ;
- **par ordre alphabétique (22)** : Blandain, Bléharies, Chercq, Ere, Esplechin, Froidmont, Guignies, Hertain, Hollain, Howardries, Jollain-Merlin, La Glanerie, Lamain, Lesdain, Marquain, Rongy, Saint-Maur, Taintignies, Orcq, Rumes, Wez-Velvain, Willemeau.

LES GRANDES LIGNES DE LA GESTION SPORTIVE :

- doublage de l'« *Entente des VII* », d'une part partenaire de « *Tournai-Kain-Molenbaix* » pour constituer un secteur de lâcher sur les étapes de vitesse autres qu'Ecouen et d'autre part partenaire de « *Tournai-Kain-Molenbaix-Dottignies-Néchin* » pour constituer un secteur de lâcher sur six Ecouen ;
- itinéraire relevant de la ligne du centre ;
- reconduction textuelle de la zone de participation 2016 ;
- maintien du samedi comme jour de compétition ;
- pigeons joués dans leur catégorie d'âge.



LA CARTE :

